



PARLONS TRAVAIL !

Guide pour tous les conseillers



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



- Décembre 2016 – version 1

L'objectif de ce livret est de vous donner accès rapidement à un nombre important de ressources et de répondre aux questions qui se posent invariablement à tous les conseillers concernés ou pas par le conseil Travail.

Il est réalisé par le groupe métier Conseil Travail des Chambres d'agriculture.

L'ensemble des supports est disponible sur : OPERA Portail, thématique : Entreprise agricole / Organisation du travail : Cadre « Ressources et Références »

Sommaire

Difficile de parler travail ; pourquoi ?	4
Le conseil Travail, c'est	6
Un réseau et des ressources autour de moi	8
Quelles compétences pour un conseiller Travail ?	10
Je veux m'améliorer, par où commencer ?	12
Quelles prestations mettre en œuvre ?	14
Par où commencer dans mon département ?	16
Quelques points d'alerte...	18

Difficile de parler travail : Pourquoi ?



Parler du travail, et plus encore apporter un conseil dans ce domaine, s'avère difficile et ce pour plusieurs raisons exposées ci-dessous.

➤ Tout d'abord, le Travail est multi-facettes, c'est à dire à la fois :

- ▶ Une ressource plus ou moins quantifiable et optimisable.
- ▶ Organisé avec d'autres et articulé dans le temps.
- ▶ Subjectif et dépendant de nos valeurs et objectifs personnels / professionnels.

Ses différents aspects et l'interpénétration entre dimension personnelle et professionnelle, peuvent faire du travail une question sensible pour les agriculteurs.

➤ D'autre part, ce type de conseil nécessite :

- ▶ du temps, et a donc un coût à la fois pour les agriculteurs et les organisations.
- ▶ une palette de compétences en interne ou externe avec les freins induits par la nécessaire transversalité.

- Enfin, le niveau d'investissement et d'avancement sur ce type de conseil :

- ▶ varie entre régions ou départements.
- ▶ est différent entre conseillers, spécialisés ou généralistes, juniors ou séniors.
- ▶ est variable car il dépend du niveau de demandes des agriculteurs eux-mêmes.

Sur le terrain, le conseil sur le Travail est abordé dans différents contextes et postures :

- ▶ à l'occasion de conseils techniques spécifiques très variés (ex. conseil traite),
- ▶ à l'occasion d'un projet (ex. bâtiment) ou d'un changement dans l'exploitation (départ d'associés, diversification, etc).
- ▶ ou globalement par des conseillers spécialisés (organisation, RH, etc),

Cette variété d'interventions est d'autant plus grande que plusieurs méthodes d'analyse existent.

(Sources : INRA Benoît Dedieu, IDELE Florence Kling, groupe métier Travail)

Le Conseil Travail, c'est ...

Malgré la grande diversité des activités et conseils autour du travail, leur finalité est la même : "Améliorer l'efficacité et les conditions de travail des exploitants tenant compte de leurs aspirations".

La définition suivante, formalisée par les membres du groupe, reprend en 6 points les conditions essentielles à ce conseil tel qu'il peut être délivré en Chambres d'agriculture :

- une finalité qui met l'agriculteur au centre du projet,
- les moments propices à ce conseil,
- comment et avec qui il est mis en œuvre,
- la diversité des portes d'entrées et
- la clé de réussite.

6 - *Clé de réussite:*
Co-construction du diagnostic et du plan d'action avec l'éleveur tenant compte de l'analyse de ses attentes

5 - *Les thèmes traités* Organisation du travail, gestion des ressources et relations humaines, gestion des risques, ergonomie....

1 - Le conseil « Travail » vise, à **améliorer l'efficacité et les conditions de travail**, en tenant compte des **aspirations professionnelles et personnelles** des exploitants à un instant T, principalement dans les exploitations d'élevage, par l'organisation des activités, des moyens de production entre eux (machines, bâtiments, main d'œuvre, ...) et de la vision personnelle du travail de l'exploitant.

2 - *Quand :* A l'installation, lors de changements importants professionnels ou personnels

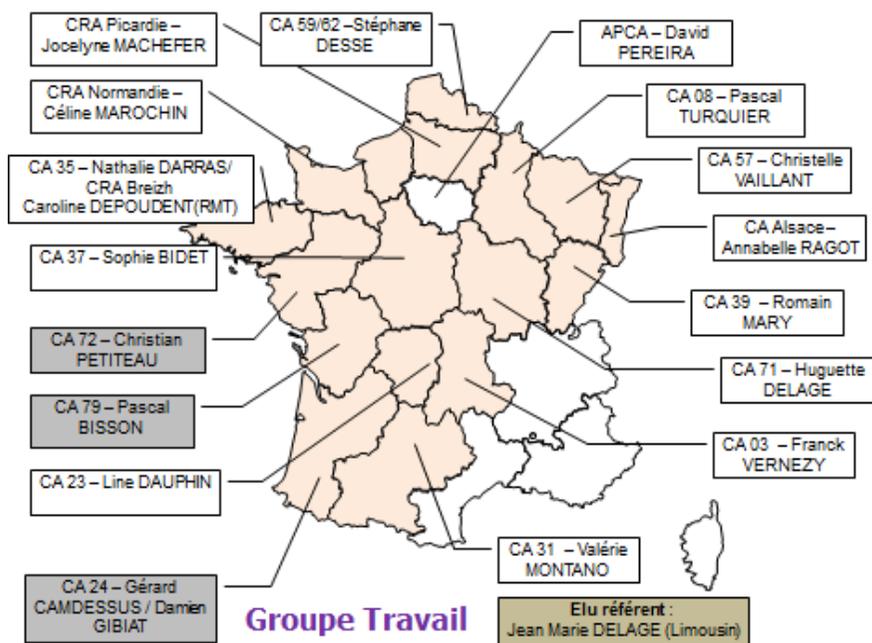
4 - *Avec qui :* détection et traitement des problématiques avec d'autres conseillers spécialisés
Ex. machinisme, sociologie, économie

3 - *Aborder le conseil Travail c'est:* Sensibiliser et accompagner dans la résolution des problématiques travail en ayant une approche globale de l'exploitation

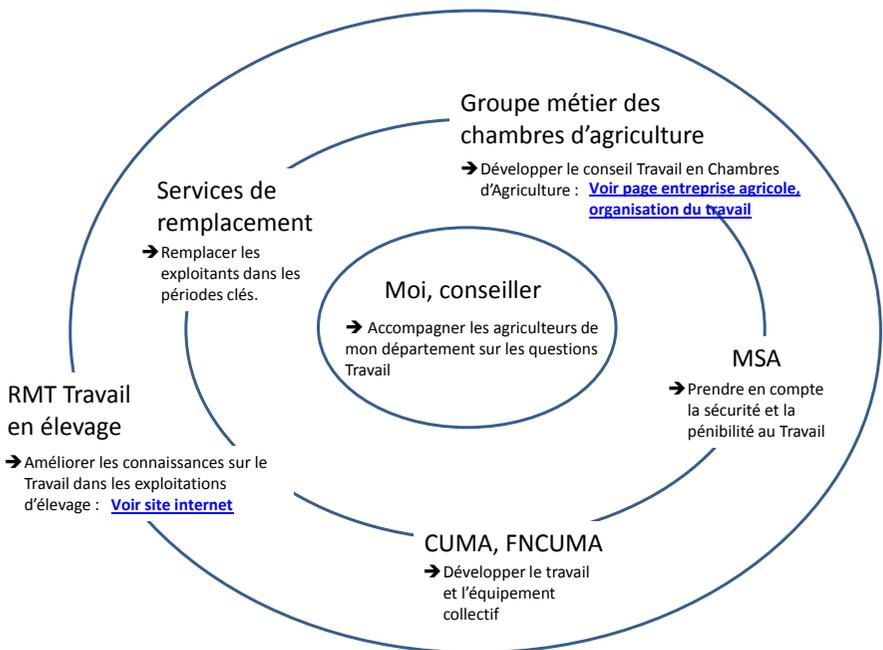
Un réseau et des ressources autour de moi

Les Chambres d'agriculture se sont dotées d'un groupe national de conseillers composé d'un représentant par région. Ce groupe :

- est le relais des préoccupations des agriculteurs et des conseillers
- et permet de diffuser l'information au sein du réseau.



Outre vos collègues, vous avez d'ores et déjà accès à plusieurs sources d'informations ou réseaux auprès desquels vous pouvez trouver outils, méthodes, références mais aussi conseils et expériences.



Quelles compétences pour un conseiller Travail ?

Les membres du réseau Travail vous proposent une liste de compétences et savoir-être importants pour mettre en œuvre un conseil Travail. Il ne s'agit pas du profil idéal mais plutôt de savoirs utiles pour mener à bien ce type de conseil et la liste ci-jointe n'est pas exhaustive.

- ▶ La formation initiale sur le sujet Travail n'est pas indispensable mais il est nécessaire d'acquérir des compétences par la formation continue et par l'expérience.
- ▶ Connaître l'exploitation agricole, son contexte et être capable d'en avoir une approche globale.
- ▶ Disposer d'une certaine capacité d'analyse, de diplomatie et de tact, de créativité, savoir être neutre.
- ▶ Disposer des références techniques et d'une boîte à outils notamment sur le travail.
- ▶ Pratiquer l'écoute active, la reformulation et la synthèse. Avoir une attitude positive, ouverte aux innovations.
- ▶ Identifier les valeurs de l'agriculteur, savoir gérer la complexité et accompagner le changement.
- ▶ Travailler en transversalité avec des collègues « experts » techniques.

Pour aller plus loin, le groupe Conseil Travail des Chambres d'agriculture vous propose un référentiel métier du conseiller Travail qui présente Les 3 axes de conseil majeurs rencontrés dans le réseau :

- Organisation du travail en élevage,
- Ergonomie,
- Relations Humaines.

Ce référentiel est téléchargeable sur OPERA Portail, thématique : Entreprise agricole / Organisation du travail : Cadre « Ressources et Références ».

**Posture, Ecoute active,
Accompagnement du changement
De quoi parle-t-on ?**

Le conseil Travail a une forte composante relationnelle. La qualité du conseil apporté dépend autant des compétences et de l'expérience du conseiller que de sa capacité à comprendre la demande de l'agriculteur et à l'accompagner ; autant d'éléments qui tiennent plus des savoir-faire et savoir-être.

Pour en savoir plus, voir notamment le projet Cas DAR Conseiller demain disponible auprès de [la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir.](#)

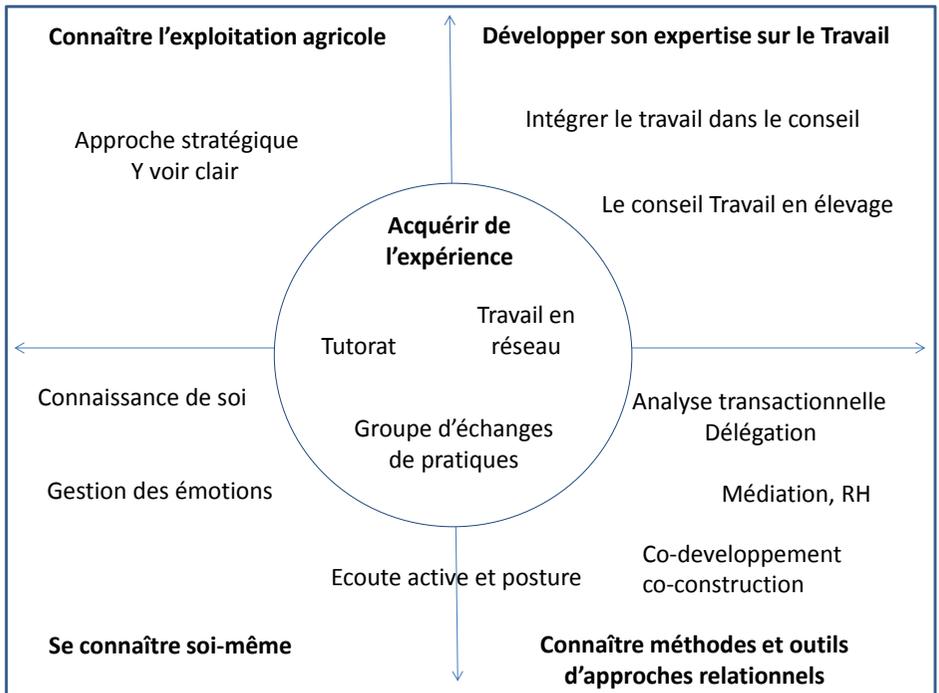


**Je veux m'améliorer
par où commencer ?**

Le groupe métier vous propose 5 axes de formations ou de développement professionnel :

- ▶ **Connaître l'exploitation agricole, un préalable nécessaire au conseil atteignable par la formation et l'expérience**
- ▶ **Se connaître soi-même**
- ▶ **Développer l'expertise Travail, et notamment sur les références filières existantes**
- ▶ **Connaître méthodes et outils relationnels**
- ▶ **Acquérir de l'expérience seul ou en groupe, car c'est la multiplication des situations rencontrées et l'auto-formation qui améliorent la capacité à répondre au fur et à mesure aux demandes plus complexes.**

Les formations ci-dessous sont des exemples issus du catalogue de formation de RESOLIA :

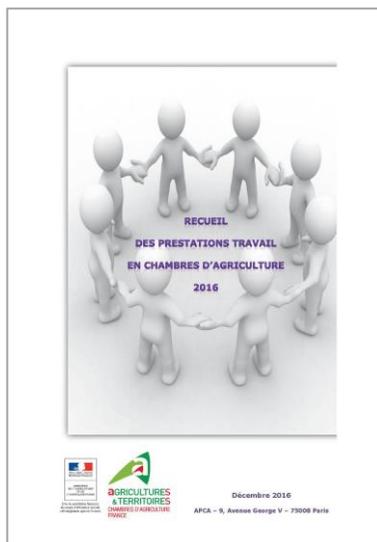


Quelles prestations et services mettre en œuvre ?

Les prestations et services rendus au sein du réseau des Chambres d'agriculture sur le travail sont très divers et s'inscrivent principalement dans les axes suivants :

- ▶ La sensibilisation des agriculteurs
- ▶ L'organisation du Travail sur l'exploitation ou dans les filières
- ▶ Les ressources et relations humaines
- ▶ La santé et la gestion des risques

La carte ci-après précise, pour chaque axe, le type de services rencontrés.



Par où commencer dans son département ?

Une fois en poste, il est parfois difficile de savoir par où commencer.

C'est pourquoi, le groupe vous propose 8 actions à mettre en œuvre dès maintenant.

Bien sûr ces actions ne sont qu'une part très restreinte des possibilités d'intervention et outils du réseau sur le sujet, que vous pouvez également retrouver dans la rubrique prestations et services.

Pour chaque action, des conseillers expérimentés vous guident pour la mise en œuvre.

Les supports de chacune de ces actions sont téléchargeables sur OPERA Portail, thématique : Entreprise agricole / Organisation du travail : Cadre « Ressources et Références ».

Une action pour agir	Support	Source
Visualiser et rencontrer les partenaires d'une action travail	Carnet d'adresse	Midi-pyrénées
Présenter le sujet travail en réunion	Diaporama	Bourgogne
Sensibiliser les agriculteurs aux questions de Travail	Fiche vidéo - Vidéo 2	Centre, Bretagne
Faire réaliser un auto-diagnostic sur le travail	Lien	Normandie/ Picardie
Mettre en évidence une situation tendue	Calculatrice - Fiche de description des tâches	Bretagne / Pays-de-loire
Organiser un concours trucs et astuces d'agriculteurs	Règlement , Grille , Affiche , Aide	Normandie
Intervenir sur le travail en PPP	Fiche , Exemple , explications	Auvergne
Intervenir en stage 21 h	Fiche , - Lien vidéo	Centre

Quelques points de vigilance

Nous l'avons vu parler Travail est parfois difficile et impliquant à la fois pour l'agriculteur et son conseiller.

La frontière entre activité de conseil et accompagnement spirituel ou médical est également difficile à percevoir et peut vous entraîner sur des voies dangereuses ou problématiques.

Paroles d'agriculteurs

- Entre associés : « dès fois quand on arrive plus à se parler une personne extérieure aide à retrouver la parole »
- Eleveur : « je doute sur mon métier car je travaille du lundi au dimanche, jusqu'à 21 h sans voir mes enfants »
- Viticulteur : « J'ai été rassuré que le nombre de personnes qui travaille soit cohérent avec les références de ma filière »

(Propos recueillis par Sophie, conseillère Ressources Humaines)



Paroles de conseillers

- Ne pas aller au-delà de ses compétences et en dehors d'une relation professionnelle, « ne pas vouloir sauver le monde »
Céline
- « Ne pas s'embarquer dans du conseil « relation humaine » si le cadre n'a pas été bien défini, si la demande n'a pas été exprimée par les différentes parties ». *Annabelle*
- « Les mauvaises relations entre associés ont un coût humain bien sûr mais aussi financier qu'il faut montrer aux agriculteurs » *Nathalie*

Pour aller plus loin, le groupe Conseil Travail des Chambres d'agriculture vous propose de télécharger des ressources sur OPERA Portail, thématique : Entreprise agricole / Organisation du travail : Cadre « Ressources et Références » :

- [l'enquête travail en région Centre](#) et [une vidéo sur le conseil Travail en élevage en région Centre](#)
- [une étude sur le coût des mauvaises relations](#) réalisée par la Chambre d'agriculture de Bretagne
- une [Etude sur les freins à l'embauche](#) dans le Grand-Est
- A compléter...

Remerciements

Tous nos remerciements aux membres du groupe Conseil Travail qui ont largement participé, et partagé expériences et documents.

Nous remercions également Véronique Vannier et Frédéric Guy de la Chambre d'agriculture de Bretagne et Bertrand Bluet de la Chambre d'agriculture de l'Indre, pour leurs ressources.

Enfin, nous remercions les agriculteurs qui ont participé directement ou indirectement à ce livret ou à ses supports.

